



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


Fax. (Qc): (418) 660-8998

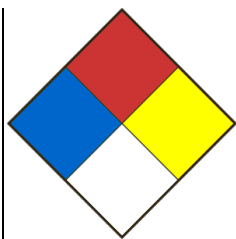
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit RÉACTIF DE NESSLER		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique K ₂ Hgl ₄ / NaOH		Numéro MAT NS-0104	Masse molaire 786,4
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes Réactif de Nessler; Nessler Reagent; Iodure mercurique de potassium; Tetraiodomercurate de potassium; MERCURATE(2-), TETRAIODO-, DIPOTASSIUM, (T-4)-; MERCURIC POTASSIUM IODIDE; POTASSIUM IODOMERCURATE; Potassium tetraiodomercurate.			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2020-08-20	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 1 Toxicité aiguë-Orale catégorie 3 Toxicité aiguë-Cutanée catégorie 3 Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 3 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H331 Toxique par inhalation. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions prolongées ou répétées.
Conseils de prudence (P)	P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P330 Rincer la bouche. P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver avant réutilisation P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)



Santé 3
 Inflammabilité 0
 Réactivité 1
 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	13-15
Iodure de mercure(II)	7774-29-0	8-9
Iodure de potassium	7681-11-0	6-7
Eau	7732-18-5	70-72

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Non-inflammable ni combustible.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Mercure/oxydes de mercure, iodure d'hydrogène, oxydes de potassium Oxydes de sodium.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Lorsqu'il est concentré, le produit réagit selon les caractéristiques suivantes: Violentes réactions au contact du trifluorure de chlore. L'iodure de potassium peut réagir violemment au contact des produits suivants: le pentafluorure de brome, le charbon de bois + l'ozone, le trifluorure de chlore et les sels diazoïques. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Protéger des rayons du soleil et de la lumière. Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de l'humidité, de la lumière, des rayons du soleil et des produits incompatibles.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Basis
Diiodure de mercure (II)	7774-29-0	TWA	0.025 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques: La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte				
		VEMP	0.025 mg/m3	Québec. Regulation respecting occupational health and safety, Schedule 1, Part 1: Permissible exposure values for airborne contaminants
Remarques: Peau (percutanée)				
		TWA	0.025 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarks: La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte				
		TWAEV	0.025 mg/m3	Canada. Occupational Health and Safety Act - Part 11: Exposure Values for Acrylonitrile, Benzene and Mercury
Remarks: Skin.The values listed in this part apply to workplaces to which the designated substance regulation does not apply.				
		LMPT	0.025 mg/m3	Canada. Ontario OELs
Remarks: Peau. Indique un agent chimique figurant au tableau 1 du Règlement de l'Ontario 490/09 (Designated Substances) pris en application de la Loi. Voir l'alinéa 2 (2) a) du présent règlement.				
		TWA	0.025 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarks: La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte				
		VEMP	0.025 mg/m3	Québec. Regulation respecting occupational health and safety, Schedule 1, Part 1: Permissible exposure values for airborne contaminants
Remarks: Peau (percutanée)				
		-	-	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarks: Il n'existe pas de limite d'exposition pour la Colombie Britannique à ce jour				
		TWA	0.025 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarks: Effet adverse sur la reproduction. Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.				
		LMPT	0.025 mg/m3	Canada. Ontario OELs
Remarks: Peau. Indique un agent chimique figurant au tableau 1 du Règlement de l'Ontario 490/09 (Designated Substances) pris en application de la Loi. Voir l'alinéa 2 (2) a) du présent règlement.				

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Iodure de potassium	7681-11-0	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Sodium hydroxide	1310-73-2	C	2.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		CEV	2.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		(c)	2.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			

Origine des données	Sigma-Aldrich.
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	liquide jaune.
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	12-13.
Point de fusion / congélation	Données non disponibles
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Approx. 102-115°C
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Solubilité	Soluble dans l'eau..
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.097-1.27g/ml
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Peut se décomposer au contact de l'air et de l'humidité. Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Ce produit peut décomposer si exposé à la lumière ou par l'action combinée de l'air et l'humidité.
Substances incompatibles	Lorsqu'ils sont purs, les produits réagissent avec les produits suivants: Agents réducteurs forts, Nickel, Acides forts, et ses alliages, Acier (comprend tous types et tous traitements de surface), aluminium, Métaux alcalins, laiton, magnésium, Zinc, cadmium, Cuivre. Matière organique. Étain - oxydes d'étain. Oxydants forts. Formates, sulfites, phosphates, albumine, ammoniac, gélatine, carbonates, hypophosphites, sulfures, alcalis, sels alcaloïdes, eau de chaux, acides forts, hydrocarbures chlorés, acétone, métaux tels que l'aluminium, l'étain et le zinc.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques d'iode d'hydrogène. Oxydes de potassium. Mercure/oxydes de mercure, Oxydes de sodium.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

IODURE DE MERCURE(II)

Premières voies d'absorption	Inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation sévère et peut entraîner une inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, tremblements, fièvre, convulsions, nausées et vomissements. Conséquences neurotoxiques.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Troubles nerveux, lésions aux reins, douleurs abdominales, crampes, maux de tête, vertiges, tremblements, sudation, salivation, nausées et vomissements, convulsions, stupeur, collapsus circulatoire, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, gingivite, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, troubles de la concentration, fatigue, fièvre, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Organes Cibles: Reins. Yeux. Système gastro-intestinal. Thyroïde. Les dérèglements de la thyroïde peuvent conduire à des désordres de la peau, du système cardiovasculaire, du système respiratoire, des reins, du système digestif, du foie, du sang du système neuromusculaire, du système nerveux central, du squelette, du système reproducteur et aux organes du système endocrinien. Conséquences neurotoxiques.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral(e) - Rat - 18 mg/kg. DL50 Dermal - Rat - 75 mg/kg.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

IODURE DE POTASSIUM

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et brûlures pouvant entraîner des lésions oculaires permanentes.
- Peau	Irritation et dermatite. Peut entraîner une réaction allergique et inflammatoire de la peau sous forme de lésions érythémateuses ou vésiculaires.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, allergie respiratoire, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, fièvre, nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Organe cible: thyroïde. Douleurs abdominales, troubles thyroïdiens, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, sudation, salivation, fièvre, convulsions, nausées et vomissements.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, allergies respiratoires et cutanées, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, larmolement, confusion, irritabilité, érythème, fatigue, fièvre, anémie, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements. L'exposition prolongée à ce produit est susceptible d'entraîner des anomalies du système reproducteur chez l'humain.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 2779 mg/kg DL50 Dermal - Rat - 2000 mg/kg
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

HYDROXYDE DE SODIUM

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Brûlures sévères et destruction du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.
- Respiration	Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
- Ingestion	Corrosion des voies digestives, des vomissements sanglants avec présence de fragments de muqueuse, une diarrhée, l'inflammation du larynx et une possibilité de perforations œsophagiennes et gastriques, mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, lésions aux poumons et aux yeux, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, sudation, salivation, larmolement, fatigue, alopecie, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	Oral rat: 140mg/kg Cutané lapin-1350mg/kg
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

TABLEAU SYNTHÈSE

Effets / Symptômes de l'exposition aiguë de la solution:	Selon les voies d'exposition ci-dessous.
Yeux	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Effets / Symptômes de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
ETA Mélange (Estimation de la toxicité aiguë)	DL50 Oral: 163 mg/kg - Rat DL50: Cutanée: 737 mg/kg - Espèce non définie CL50 Inhalation: Donnée non disponible

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Iodure de potassium: Toxicité pour les poissons: Essai en statique: CL50 - Danio rerio (poisson zèbre) - > 100 mg/l - 96.0 h. Hydroxyde de sodium: Toxicité pour les poissons: CL50 - Gambusia affinis (Guppy sauvage) - 125 mg/l - 96 h Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques: CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 45.4 mg/l - 96 h Immobilisation CE50 - Daphnia (Daphnie) - 40.38 mg/l - 48 h
Persistence et dégradation	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable due à sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	3289
Appellation réglementaire	LIQUIDE INORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A.
Classification du TMD	6.1 Matières toxiques 8 Matières corrosives
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	0,1L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16 (NaOH/ tétraiodomercurate de potassium)

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 3 Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 3 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 3 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1
---------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2020-08-20